



**FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES
DIRECTION TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE**

EXAMEN FEDERAL 2016-2017 POUR LE TITRE D'ARBITRE FEDERAL FUTSAL

QUESTIONNAIRE SUR 90 (1 heure)

Consignes :

- Le terme « Décisions » est systématiquement utilisé au pluriel même lorsque celle-ci est unique.
- Les candidats peuvent utiliser les abréviations définies dans le préambule de la troisième partie du Guide des Lois du Jeu à savoir SRA, SRCP loi 8, SRCP loi 13, SDR, CPC, BAT, CFI, CFD, CPR, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « Rapport » lorsqu'elle est exigée, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.

5 QUESTIONS A 2 POINTS**Question n°1**

Le ballon de Futsal requiert certaines caractéristiques. L'une d'entre elle est le rebond. Que définit la loi 2 ?

Propositions de réponse

- a) Le ballon ne peut rebondir à plus de 55 cm ni à moins de 45 cm lors de son premier rebond lorsqu'il est lâché d'une hauteur de 3 m.
- b) Le ballon ne peut rebondir à plus de 65 cm ni à moins de 50 cm lors de son premier rebond lorsqu'il est lâché d'une hauteur de 2 m.
- c) Le ballon ne peut rebondir à plus de 65 cm ni à moins de 55 cm lors de son premier rebond lorsqu'il est lâché d'une hauteur de 2 m.

Réponse :

a)	b)	c)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n°2

Selon la loi 1, les zones de remplacements sont situées au bord de la ligne de touche, devant les bancs des équipes. Que prévoit la loi en matière de marquage ?

Propositions de réponse

- a) Elles ont une longueur de 5 m et sont déterminées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 8 cm et l'une longueur de 80 cm, dont 40 cm à l'intérieur du terrain.
- b) Elles ont une longueur de 5 m et sont déterminées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 8 cm et l'une longueur d'1m, dont 50 cm à l'intérieur du terrain.
- c) Elles ont une longueur de 5 m et sont déterminées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 10 cm et l'une longueur de 80 cm, dont 40 cm à l'intérieur du terrain.

Réponse :

a)	b)	c)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n° 3

L'équipement de base réglementaire d'un joueur de Futsal est détaillé dans la loi 4. Quelles décisions devront prendre les arbitres lorsque qu'un joueur enfreint cette loi ?

Propositions de réponse

- a) Ils ne doivent pas nécessairement arrêter le jeu.
- b) Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu. Refoulement du joueur sans avertissement. Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit du fautif.
- c) Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu. Refoulement du joueur. Balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon.

Réponse :

a)	b)	c)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n°4

Le joueur attaquant n°8A veut jouer rapidement un coup de pied de coin alors qu'un adversaire n°5B est à environ 1 mètre de l'arc de cercle de coin. L'attaquant frappe le ballon de telle façon que celui-ci rebondisse sur le tibia du défenseur. Le joueur n°8A reprend le ballon et marque.

Propositions de réponse

- a) But accordé, coup d'envoi.
- b) But refusé, coup de pied de coin à refaire.
- c) But refusé, coup franc indirect pour l'équipe en défense.

Réponse :

a)	b)	c)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

Question n°5

Lors de l'exécution d'un coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée, le joueur n°6A joue le ballon en avant pour son coéquipier n°2A. Ce dernier tire et marque le but. Décisions ?

Propositions de réponse

- a) Coup franc direct où le joueur n°2A a rejoué le ballon.
- b) Coup franc indirect à l'endroit où le joueur n°6A a joué le ballon.
- c) But accordé. Coup d'envoi.

Réponse :

a)	b)	c)

N.B. : Cochez la case correspondant à la bonne réponse.

10 QUESTIONS A 3 POINTS

Question n°6

À la 18^{ème} minute, lors de l'exécution d'un coup franc à partir de la sixième faute cumulée, le ballon après avoir été repoussé par un montant rebondit dans le terrain. Il est alors touché par une bouteille lancée depuis les tribunes. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu.

L'arbitre principal déposera la bouteille à la table de marque.

Balle à terre à l'endroit où le ballon a été touché par la bouteille sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.

Rapport.

Question n°7

Menée au score, l'équipe A fait entrer son joueur de champ n°5 comme gardien de but, en remplacement du gardien de but n°1. Lors d'une action de jeu, l'équipe A perd le ballon et l'équipe B amorce une contre-attaque. Lors de son repli défensif désorganisé, le n°5A reste sur le terrain et alors que le gardien de but n°1 revient sur celui-ci en remplacement du n°8A. Décisions ?

Réponse

Sous réserve de l'avantage arrêt du jeu.

Avertissement au gardien de but n°1 pour comportement antisportif.

Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où se trouvait le ballon lors de l'arrêt sous réserve des circonstances particulières de la loi 13.

Question n°8

Lors d'une rencontre de Championnat de France Futsal D2, le score est de 4 à 4. À la 19^{ème} minute de jeu de la seconde période, l'arbitre averti le joueur n°6A et fait reprendre immédiatement le jeu par coup franc direct accordé à l'équipe B. Le ballon botté régulièrement est envoyé en direction du but de l'équipe A. Le ballon est détourné de la tête par le joueur n°6A dans son propre but. À ce moment-là, le capitaine de l'équipe A qui vient d'encaisser le but, fait remarquer à l'arbitre que son joueur qui vient de marquer, avait déjà reçu un avertissement en première période et que celui de la 19^{ème} minute étant le second, il aurait dû être exclu. Il conteste la validité du but. Après avoir consulté le second arbitre et la table de marque, l'arbitre s'aperçoit de son erreur. Décisions ?

Réponse

But refusé.

Exclusion du joueur pour second avertissement dans le match.

Balle à terre à l'endroit où le joueur a touché le ballon sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.

Rapport.

Question n°9

Que savez-vous de la présence des joueurs pour l'exécution d'une balle à terre ?

Réponse

Tout joueur peut disputer le ballon, y compris le gardien de but, il n'existe pas de nombre minimum ou de nombre maximum de joueurs pour disputer une balle à terre.

L'arbitre n'a pas le pouvoir de décider qui peut ou ne peut pas disputer la balle à terre.

Question n°10

À la 10^{ème} minute de jeu, lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, le joueur n°3A s'est présenté à l'arbitre. Entre le coup de coup de sifflet et le botté, le joueur n°10A s'approche à moins de 5 mètres du ballon et tire le penalty. Le ballon franchit la ligne de but en dehors des montants. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu.

Avertissement au joueur n°10A pour comportement antisportif.

Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où le joueur s'est avancé à moins de 5 mètres du ballon.

Question n°11

Lors de l'exécution d'un coup franc à partir de la 6^{ème} faute cumulée, le ballon pénètre directement dans le but. Le gardien vient faire constater à l'arbitre que le ballon est dégonflé. Après avoir changé de ballon, quelles décisions prendront les arbitres ?

Réponse

1) Le ballon s'est dégonflé une fois entré dans le but :
But accordé. Coup d'envoi.

2) Le ballon s'est dégonflé pendant la trajectoire :
But refusé. Coup franc à retirer.

3) Le ballon s'est dégonflé sous la puissance du tir :
But refusé. Coup franc à retirer.

Question n°12

Le ballon étant en jeu, celui-ci touche sans quitter entièrement le terrain, le troisième arbitre, qui se trouve entre la table de marque et la ligne de touche, au niveau de la ligne médiane. Le troisième arbitre a le dos tourné à l'aire de jeu et ne peut éviter le ballon, qui est resté en jeu. Décisions et explications ?

Réponse

Arrêt du jeu.

Balle à terre à terre à l'endroit où le ballon a touché le troisième arbitre.

Si le troisième arbitre ou le chronométreur touche le ballon sans que celui-ci ne quitte l'aire de jeu, le jeu reprendra par une balle à terre, puisque ces deux arbitres assistants sont à considérer comme des corps étrangers dans ce cas de figure.

Question n°13

Le gardien de but n°1B effectue une sortie de but vers son partenaire n°4B puis il se dirige vers sa zone de remplacement pour être remplacé par le n°7B. La procédure de remplacement est respectée. Le n°4B qui a conservé le ballon pendant le changement passe celui-ci à son coéquipier n°7B. Ce dernier touche du pied le ballon dans son propre camp. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu.

Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où le ballon a été joué ou touché une seconde fois par le joueur faisant office de gardien de but sous réserve des circonstances particulières de la loi 13.

Question n°14

Sur un coup franc direct à l'extérieur de la surface de réparation, le joueur n°5A exécutant le coup franc passe le ballon à un coéquipier, autre que le gardien de but. Ce dernier surpris par un rebond arrête le ballon de la main sur sa ligne de but devant ses buts. Décisions ? Explications sur la sanction disciplinaire.

Réponse

Arrêt du jeu.

Coup de pied de réparation pour l'équipe adverse.

Faute cumulée contre l'équipe B.

Avertissement au fautif pour comportement antisportif.

Pas d'exclusion, car si le ballon était rentré dans les buts, le but n'aurait pas été accordé.

Question n°15

Alors que le ballon est en jeu, un joueur de l'équipe A est momentanément situé en dehors du terrain à la suite de son élan :

- 1) Il lance son protège-tibia sur un adversaire situé dans la surface de réparation de l'équipe A.
- 2) Il frappe un adversaire situé dans la surface de réparation de l'équipe A.
- 3) Il insulte un adversaire situé dans la surface de réparation de l'équipe A.

Quelles sont les décisions techniques à prendre par les arbitres ?

Réponse

- 1) Coup de pied de réparation pour l'équipe B.
- 2) Coup de pied de réparation pour l'équipe B.
- 3) Balle à terre où était le ballon lorsque le jeu a été arrêté sous réserve des conditions particulières de la loi 8.

10 QUESTIONS A 5 POINTS

Question n°16

À la 12^{ème} minute, sur une action de jeu, le joueur n°4A et le joueur n°7B sont à la lutte pour le ballon le long de la ligne de but dans la surface de réparation. Sans qu'aucune faute ne soit commise, le joueur n°4A tombe derrière la ligne de but. Il crache à la figure du joueur n°7B resté sur le terrain dans la surface de réparation de l'équipe A. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu sous réserve de l'avantage.

Exclusion du joueur n°4A pour avoir craché sur un adversaire.

Faute cumulée comptabilisée.

Un autre joueur de l'équipe A doit quitter le terrain afin que son équipe joue avec un joueur de moins pendant deux minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes.

Coup de pied de réparation pour l'équipe B.

Rapport.

Question n°17

Alors qu'il ne reste plus que quelques secondes à jouer, le gardien de but de l'équipe locale effectue rapidement une rentrée de touche en direction de son partenaire n°6A situé le long de la ligne de touche. Alors que le ballon ne pénètre pas sur le terrain, le joueur n°5B de l'équipe visiteuse assène violemment un coup de coude à son adversaire. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu.

Exclusion du joueur n°5B pour comportement violent.

Pas de faute cumulée comptabilisée à l'encontre de l'équipe B.

L'équipe B jouera avec un joueur de moins pendant deux minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes.

Rentrée de touche à refaire par l'équipe visiteuse B au même endroit.

Un nouveau décompte des 4 secondes commencera dès que les conditions seront réunies pour une remise en jeu réglementaire.

Rapport.

Question n°18

Un coup franc indirect est accordé à l'équipe B sur la ligne de la surface de réparation de l'équipe A. Le joueur n°2B exécute ce coup franc et passe le ballon à son partenaire n°6B. Avant que ce dernier ne touche le ballon, le chronométrateur annonce la fin de la première période. Le n°6B tire en direction du but. Décisions ?

Réponse

Dans tous les cas, les arbitres attendront le résultat du tir avant de prendre une décision.

a) Si le but est marqué :

But valable, fin de la première période

b) Si le but n'est pas marqué :

Sans infraction commise par l'équipe A avant le résultat du tir : fin de la période.

Si une nouvelle infraction est commise par l'équipe A avant le résultat du tir : les arbitres prolongeront la période pour l'exécution de la remise en jeu en faveur de l'équipe B.

Question n°19

Quels doivent être les placements des arbitres lors de l'exécution d'un coup de pied de coin ? Quel est le rôle de chacun ?

Réponse

L'arbitre qui se trouve du côté de la remise en jeu, doit se placer sur la ligne de touche à environ 5 mètres de l'arc de cercle de coin. Il doit contrôler que le ballon est bien placé dans le quart de cercle et que les défenseurs respectent la distance requise sur cette remise en jeu (au moins à 5 mètres du ballon). Il est en charge du décompte des 4 secondes.

L'autre arbitre doit se tenir à l'intersection de la ligne de touche et de la ligne de but, de son côté. Il fera office de juge de ligne en cas de doute sur le franchissement complet ou non de la ligne de but par le ballon. Il sera également chargé de suivre le comportement des joueurs qui se trouvent proche de lui.

Question n°20

Sous réserve de l'autorisation des arbitres assistants (chronométreur et troisième arbitre) et sous la supervision des arbitres, un remplaçant pourra pénétrer sur le terrain de jeu deux minutes effectives après l'expulsion de son coéquipier, sauf si un but est marqué avant que les deux minutes ne soient écoulées. Dans ce cas, quelles sont les dispositions que doivent connaître les arbitres ?

Réponse

Si les équipes jouent à cinq contre quatre et que l'équipe en supériorité numérique marque un but, l'équipe de quatre joueurs pourra être complétée par un remplaçant de cette équipe et ceci avant le coup d'envoi.

Si les deux équipes jouent avec quatre ou trois joueurs et qu'un but est marqué, les deux équipes conserveront le même nombre de joueurs.

Si les deux équipes jouent à cinq contre trois ou à quatre contre trois et que l'équipe en supériorité numérique marque un but, l'équipe de trois joueurs pourra être complétée par un remplaçant de cette équipe et ceci avant le coup d'envoi.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, le nombre de joueurs de chaque équipe reste inchangé.

Question n°21

Un coup franc direct est accordé à l'équipe B à deux mètres de la surface de réparation de l'équipe A. L'arbitre demande d'attendre son signal et va placer le mur qui tarde à reculer. L'arbitre se recule, se place à l'extérieur du terrain près la ligne de touche et porte le sifflet à sa bouche quand le joueur n°8 de l'équipe A sort du mur et conteste la distance en mesurant le nombre de pas. L'arbitre n'a pas le temps d'intervenir et le joueur n°7 de l'équipe B botte le ballon qui, après avoir heurté le joueur n°8A revient dans les pieds du joueur n°10 de l'équipe B, qui reprend instantanément et l'expédie dans les buts adverses. Décisions ?

Réponse

a) L'arbitre avait donné le signal :

But accordé. Avertissement au n°8A pour désapprobation des décisions de l'arbitre.

Coup d'envoi.

b) L'arbitre n'avait pas donné le signal :

But refusé. Avertissement au n°8A pour désapprobation des décisions de l'arbitre.

Avertissement au n°7B pour comportement antisportif.

Coup franc direct à refaire.

Question n°22

Un gardien de but, à l'aide du ballon qu'il tient dans les mains, repousse violemment en dehors de sa surface de réparation, un attaquant qui fait intentionnellement de l'obstruction et l'empêche de dégager. L'attaquant tombe au sol. Décisions ?

Réponse

Arrêt du jeu.

Exclusion du gardien de but pour comportement violent et nomination d'un nouveau gardien de but.

Cette équipe jouera avec un joueur de moins pendant deux minutes ou jusqu'à ce que l'équipe en supériorité numérique marque un but avant la fin des deux minutes.

Avertissement à l'encontre de l'attaquant pour un comportement antisportif.

Coup franc indirect pour l'équipe en défense à l'endroit de l'obstruction de l'attaquant sous réserve des conditions particulières de la loi 13.

Rapport

Question n°23

Le ballon étant en jeu, quand considère-t-on qu'un remplacement est mal effectué et comment est-il sanctionné ?

Réponse

Si le remplaçant pénètre sur le terrain avant que le remplacé ne soit sorti.

Si le remplacé ou le remplaçant ne passe pas par la zone de remplacement de sa propre équipe.

Si le remplaçant ne donne pas la chasuble au joueur qu'il remplace, sauf si ce joueur quitte le terrain par une autre zone pour des raisons prévues dans les lois du jeu de Futsal, auquel cas le remplaçant doit donner la chasuble au troisième arbitre.

Les arbitres arrêtent le jeu et le remplaçant doit sortir.

Le remplaçant ou, le cas échéant, le remplacé est averti pour enfreindre la procédure de remplacement.

Le jeu reprend par un coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon sous réserve des circonstances particulières de la loi 13.

Question n°24

Une équipe se présente avec des équipements « variés » : pour les uns, un bas de survêtement recouvert par les chaussettes mais sans short au-dessus ; pour d'autres, un bas de survêtement numéroté différemment du maillot ou un bas de survêtement coupé devenant un bermuda à mi-jambe. Que doivent faire les arbitres ?

Réponse

Le bas de survêtement ou le bermuda ne fait pas partie de l'équipement au titre des lois du jeu. Par conséquent, l'arbitre n'autorisera pas un joueur portant l'un de ces équipements à débiter la rencontre.

Par ailleurs, le short fait partie de l'équipement du joueur et il est donc obligatoire.

Seul le cuissard de la même couleur que la couleur dominante du short est autorisé.

Concernant les gardiens de but, les lois du jeu de Futsal autorisent qu'un pantalon de survêtement fasse partie de l'équipement de base, cela qu'il s'agisse d'un pantalon « spécifique gardien » renforcé ou d'un bas de survêtement traditionnel.

Question n°25

Sur une action de jeu, un gardien de but, dans sa surface de réparation, lance son protège tibia sur le ballon qui était à 50cm de la ligne de but et qui allait entrer dans le but. Décisions et explications ?

Réponse

Arrêt du jeu.

Avertissement au gardien de but pour comportement antisportif.

Coup franc indirect (qui sanctionne le comportement du gardien) pour l'équipe attaquante sur la ligne de la surface de réparation depuis le point le plus proche d'où se trouvait le gardien de but.

Explications :

La FIFA indique qu'à l'intérieur de sa propre surface de réparation, le gardien de but ne peut être coupable d'aucune infraction ou incorrection relative à un contact entre la main et le ballon. Dès lors, il ne faut sanctionner que l'attitude du gardien de but qui jette son protège tibia.